

NOTE DE 4 PAGES

ATELIER PARISIEN D'URBANISME — 17, BD MORLAND - 75004 PARIS - TÉL : 01 42 71 28 14 - FAX : 01 42 76 24 05 - <http://www.apur.org>

« Politique de la Ville », LES QUARTIERS PARISIENS : 17 % de la population parisienne sur 17 % du territoire

En butte à de grandes difficultés, 16 quartiers bénéficient de la « Politique de la ville » Ils accueillent 17 % de la population, 25 % des allocataires du RMI et 30 % des ménages à bas revenus de la capitale

Paris est une ville où se côtoient les très riches et les très pauvres. On sait que 12 % des foyers parisiens vivent en dessous du seuil de pauvreté défini par l'Insee.

Mais ce qui interroge plus encore, c'est l'existence de quartiers entiers qui paraissent cumuler tous les handicaps : chômage, difficultés scolaires, problèmes de santé. Devant ce constat de ségrégation, la réponse de la collectivité a été d'inscrire ces quartiers en « politique de la ville » : ils étaient 3 en 1989 et 9 en 1996. Avec le contrat de ville 2000-2006, complété par les avenants de la municipalité élue en 2001, ils sont maintenant au nombre de 16. Cette évolution ne signifie pas que la situation d'un nombre de plus en plus important de quartiers de Paris se dégrade ; elle signifie que la collectivité s'efforce d'engager une action à la hauteur des besoins avec des moyens financiers correspondants. L'effort a été porté à près de 180 millions d'euros en 2005, et il devrait atteindre 210 millions d'euros en 2006.

D'abord comprendre

La concentration des difficultés à l'échelle d'un quartier relève toujours d'une histoire urbaine spécifique. La première situation est celle des quartiers situés le long du boulevard des Maréchaux,

la ceinture rouge des habitations bon marché (HBM) produites dans les années vingt à la suite de la loi Loucheur. Ces quartiers, principalement de l'habitat locatif social, sont très structurés et dotés d'un urbanisme de qualité.

La seconde résulte de certaines zones de rénovation urbaine de l'immédiat après-guerre. Elles forment aujourd'hui des quartiers très homogènes au plan urbain mais souvent en parfaite rupture avec le tissu dans lequel ils s'insèrent. Ils sont localisés pour la plupart le long du périphérique, avec une alternance de barres et de tours, singulièrement au nord de Paris, de la Porte Pouchet à la Porte de la Chapelle. D'autres sont construits sur des dalles piétonnes, comme le quartier des Olympiades ou celui de Saint-Blaise. D'autres, enfin, constituent des aplats urbains enclavés comme la Cité Michelet dans le 19^e arrondissement.

La dernière situation rencontrée est celle de quartiers plus « traditionnels », les faubourgs des arrondissements périphériques de Paris, du 10^e au 20^e arrondissement. L'habitat y est plus ancien, plus hétérogène et moins marqué par le logement locatif social.

D'une manière générale, il s'agit soit de quartiers ayant connu des périodes de peuplement massif

Le GPRU vient renouveler l'urbanisme de ces quartiers, tout en maintenant et améliorant leur cadre de vie (dessin pour la porte Pouchet, 17^e arrondissement, réalisation 1^{ère} phase 2008).



© COBE, architecture et paysage, Trévolo & Viger-Kohler, architectes

et sans diversité, avec beaucoup de logements sociaux, soit de quartiers à l'origine très résidentiels, mais où les niveaux d'équipement n'ont pas été suffisants ou bien où les copropriétés se sont révélées trop coûteuses à entretenir pour les familles. Quoi qu'il en soit ces quartiers connaissent aujourd'hui presque tous de graves problèmes d'urbanisme. C'est pourquoi, la municipalité parisienne a engagé, pour 11 d'entre eux principalement situés entre les boulevards des Maréchaux et le boulevard périphérique, un grand programme urbain d'ensemble, labellisé Grand projet de renouvellement urbain (GPRU).

Par ailleurs, Paris a créé en 2004 un observatoire des quartiers de la politique de la ville pour analyser la situation de ces territoires et alimenter la réflexion stratégique des pouvoirs publics.

État des lieux, données de l'observatoire

Dans ces quartiers les ménages sont majoritairement jeunes et familiaux, 27 % sont des familles avec enfants de moins de 25 ans contre 22 % à Paris et les familles de plus de 2 enfants sont fortement représentées, 21 % contre 17 % à Paris. Le poids des familles monoparentales est lui aussi supérieur à la moyenne parisienne – 30 % contre 26 % – bien que la moyenne parisienne soit déjà élevée.

Sur le plan de la composition sociale et professionnelle, les quartiers se signalent par une concentration des classes les plus modestes. D'après le recensement de 1999, les ouvriers et employés forment 40 % de la population active, au lieu de 29 % sur l'ensemble du territoire parisien. A l'autre extrémité, 19 % seulement des actifs appartiennent à la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures, contre 33 % à Paris.

Les indicateurs de précarité confirment la présence dans ces quartiers d'une population très modeste. C'est en premier lieu le haut niveau de

chômage qui est au cœur des dysfonctionnements. Selon les quartiers, le taux de chômage variait en 1999 de 12 % à 23 % (en moyenne 17 %) alors que la moyenne parisienne était de 12 %. Les chiffres récents, au niveau local, font défaut pour apprécier les dernières évolutions ; les données de 2003, édités par l'observatoire national des ZUS, montraient une évolution nettement défavorable.

Le revenu moyen des ménages est de 33 % inférieur dans les quartiers à celui de l'ensemble des contribuables parisiens. Et les sites prioritaires comptent 38 % de ménages dispensés de paiement de l'impôt en raison de leurs revenus modestes contre 27 % à Paris.

La concentration de ménages tributaires de transferts sociaux va de pair avec les observations précédentes. En 2004, dans les quartiers prioritaires, 9 % des ménages perçoivent le RMI (5,4 % à Paris), 9 % des familles monoparentales touchent l'allocation parent isolé (7 % à Paris) et 2,5 % des habitants reçoivent l'allocation adulte handicapé (1,5 % à Paris). Les évolutions 2001-2004 montrent que la pauvreté continue de progresser avec une augmentation du nombre d'allocataires du RMI (+ 30 % en 4 ans contre +28 % à Paris) et de la population à bas revenus (+ 11 % en 4 ans contre +8 % à Paris).

Les enfants de ces quartiers connaissent des difficultés scolaires : alors qu'à Paris, 13 % des élèves ont une année de retard en fin de primaire, ils sont 19 % dans les quartiers prioritaires, soit près d'un élève sur cinq ; et le taux de réussite au brevet des collèges est de 58 % en 2004 contre plus de 70 % sur Paris, un taux très proche de celui des ZUS de la Seine Saint-Denis.

Dans les quartiers de la périphérie nord et dans celui de la Goutte d'or, le taux de redoublement est deux fois supérieur à la moyenne parisienne. Ces difficultés sont à relier, en partie, au problème de l'évitement scolaire. La santé scolaire est enfin un autre symptôme : en CP, les bilans

Nombre d'allocataires du RMI	Quartiers Politique de la Ville	PARIS
en 2001	11 344	46 872
en 2004	14 758	59 970
évolution 2001-2004	+ 30%	+ 28%

Population des foyers à bas revenus	Quartiers Politique de la Ville	PARIS
en 2001	60 080	211 629
en 2004	66 617	228 731
évolution 2001-2004	+ 11%	+ 8%

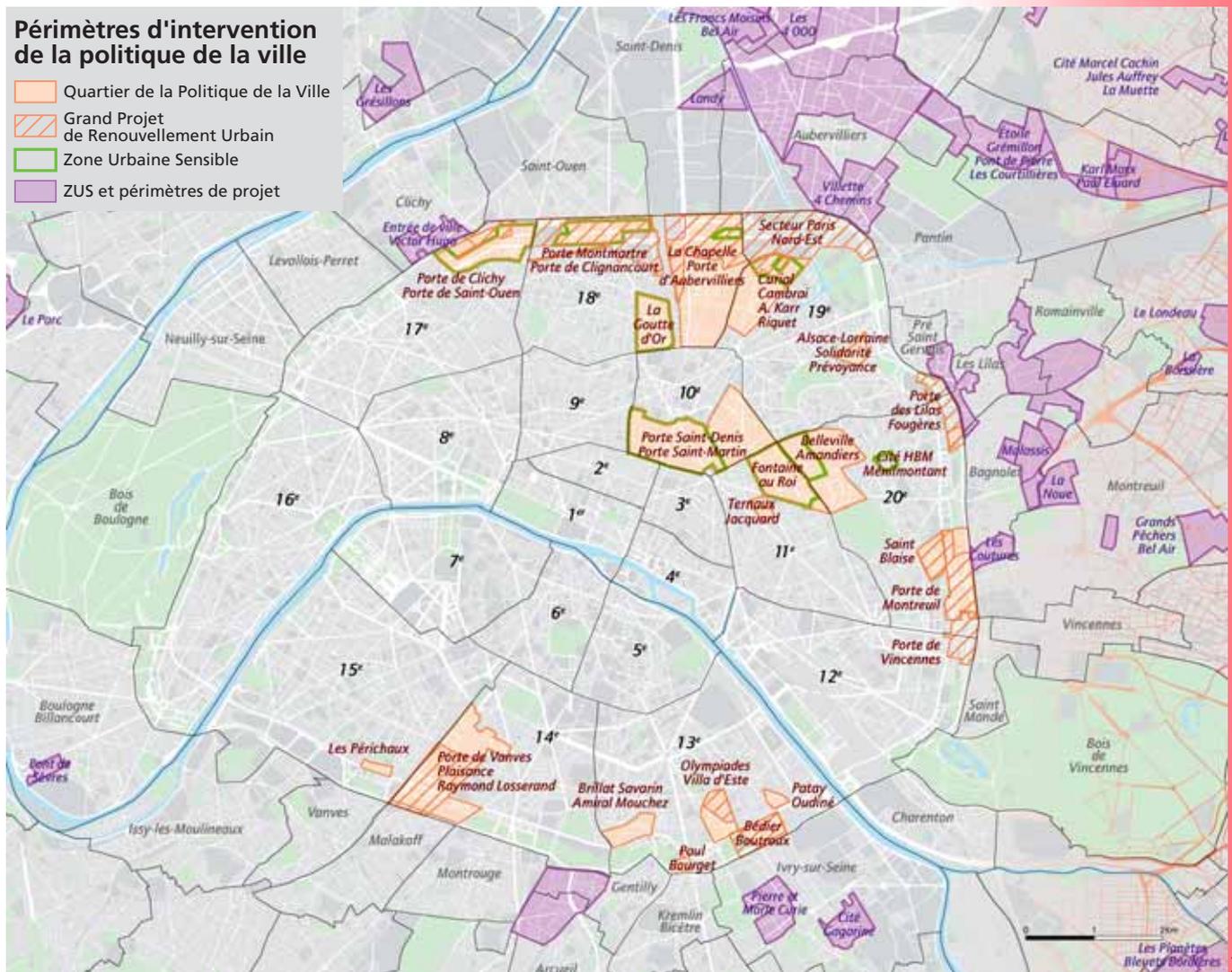
Source : CAF 2004

Arr.	Quartiers	Population en 1999	Taux de chômage en 1999	Familles monoparentales en 1999	Population des foyers à bas revenus en 2004	Logements sociaux (SRU) en 2003
10	Porte Saint-Denis, Porte Saint-Martin	59 917	15,9%	23,0%	14,2%	8,5%
11	Fontaine-au-roi	25 545	18,7%	27,6%	19,3%	14,8%
11	Ternaux-Jacquard	4 946	14,3%	28,3%	10,4%	3,3%
13	Portes du Sud	15 784	16,6%	31,8%	16,0%	52,8%
13	Olympiades, Villa d'Este	18 665	13,5%	26,0%	14,3%	45,4%
14	Porte de Vanves, Plaisance, Raymond-Losserand	37 318	12,0%	34,8%	12,0%	47,9%
15	Les Périchaux	2 643	11,6%	34,8%	15,6%	77,0%
17	Porte de Clichy, Porte de Saint-Ouen	12 662	18,6%	34,9%	20,0%	54,4%
18	Porte Montmartre, Porte de Clignancourt	8 795	22,4%	43,2%	32,6%	100,0%
18	La Goutte d'Or	22 017	23,1%	27,8%	27,2%	15,3%
18	La Chapelle	34 627	19,1%	30,3%	23,2%	31,1%
19	Curial-Cambrai, Alphonse-Karr, Riquet	34 628	17,7%	28,4%	22,7%	56,8%
19	Alsace-Lorraine, Solidarité-Prévoyance	5 342	21,9%	40,1%	29,6%	83,7%
20	Belleville, Amandiers	37 275	17,3%	27,2%	19,8%	36,2%
20	Porte de Montreuil, Saint-Blaise	27 276	16,7%	34,4%	19,7%	53,2%
20	Fougères	2 950	16,4%	31,4%	30,8%	94,7%
	16 QPV	350 390	17,0%	29,7%	19,0%	36,0%
	PARIS	2 125 851	12,0%	25,8%	10,8%	14,5%

Sources : Insee RGP 99, CAF 2004, État et Ville 2003

Périmètres d'intervention de la politique de la ville

- Quartier de la Politique de la Ville
- Grand Projet de Renouvellement Urbain
- Zone Urbaine Sensible
- ZUS et périmètres de projet



Les QPV : 17% de la population parisienne sur 17% du territoire

- 19 % de sans diplômes
- 20 % d'étrangers
- 29 % de jeunes de moins de 25 ans
- 30 % de familles monoparentales
- 40 % d'employés et d'ouvriers
- 17 % de chômeurs
- 25 % des allocataires parisiens du RMI
- 29 % de la population à bas revenus vit dans les quartiers
- 33 % de revenus de moins que la moyenne parisienne
- 37 % des logements sociaux SRU de la capitale
- 28 % des associations parisiennes oeuvrant en faveur de l'action sociale et de l'intégration

bucco-dentaires permettent de diagnostiquer 37 % d'élèves atteints d'au moins une carie dentaire non soignée (26 % en moyenne à Paris).

D'importants moyens engagés

Les actions « Politique de la Ville » ont pour ambition d'améliorer la vie quotidienne des habitants dans les quartiers et de prévenir les risques d'exclusion sociale et urbaine. Pour cela, la collectivité met en œuvre des moyens accrus et exceptionnels. Sur le plan social, cela se traduit par la présence de 41 centres et services sociaux de toute nature qui relèvent de la Ville de Paris, du Département, de la CAF de Paris, de la Sécurité Sociale, etc.. Ces équipements représentent 30 %

de l'offre parisienne. En ce qui concerne l'aide pour le retour à l'emploi, 38 équipements spécifiques sont localisés dans les quartiers prioritaires, soit 26 % de l'offre parisienne.

Les équipements sportifs, et équipements en faveur de la petite enfance y sont également plus nombreux qu'à l'échelle de Paris.

En termes de logement, les actions à poursuivre concernent à la fois la réhabilitation de l'habitat social et la résorption de l'insalubrité. Le parc HLM, d'une façon générale, fait l'objet d'un entretien suivi, avec de nombreuses opérations de réhabilitation ou de requalification. Alors que les quartiers prioritaires rassemblent 36 % des logements sociaux parisiens, ils ont bénéficié depuis 2001 de 54 %

Équipements en faveur de l'emploi Paris – 2006

Type d'équipement

- Agence Nationale Pour l'Emploi
- Maison du Développement Économique et de l'Emploi
- ▲ Mission Locale pour la Formation et l'Emploi des Jeunes
- ★ Régie de Quartier
- ☆ Régie de Quartier en projet
- Espace Commerce Artisanat
- ⊕ Plate-forme Formation et Suivi
- Espace Cyber-Emploi
- plan Paris Internet Emploi
- Espace Public Numérique
- Espace Insertion
- Cellule d'Appui Pour l'Insertion
- ▲ Equipe Emploi Insertion
- Structure d'Insertion par l'Activité Économique (associations, entreprises, PLIE)

Nombre de chômeurs (*) à l'hectare

- plus de 30
- de 15 à 30
- de 1 à 15
- aucun chômeur, équipement

(*) Somme des chômeurs de longue durée (plus de 1 an), des chômeurs de 16-24 ans, des chômeurs de 50 ans et plus, des non-actifs non-diplômés de 25-49 ans.

■ QPV

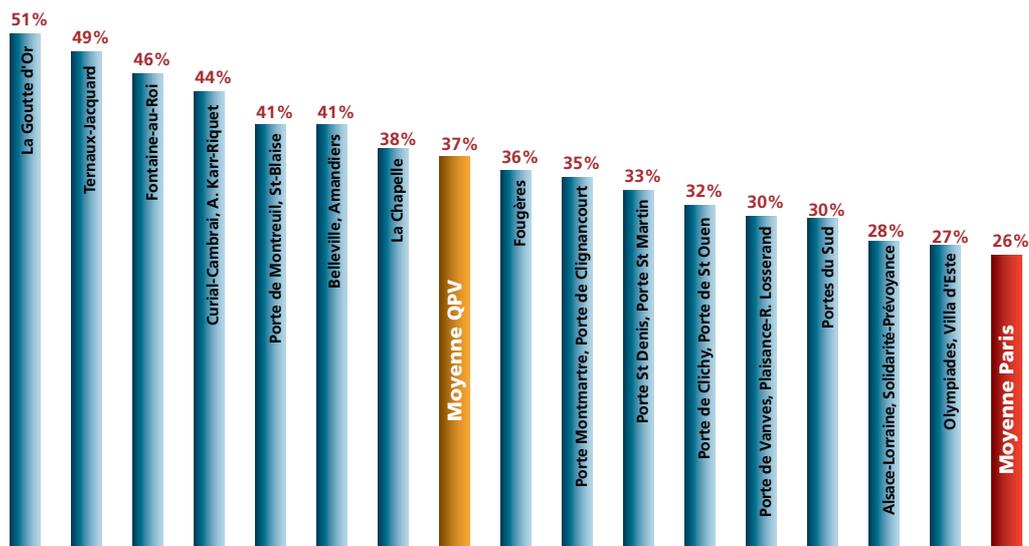
Sources:
Ville de Paris - 2006 (DDEE, DASES, DPVI)
Recensement de la Population -1999 (INSEE)



des programmes d'amélioration financés par la Palulos. Enfin, près de la moitié (45 %) du millier d'immeubles parisiens recensés en 2005 comme particulièrement dégradés, sont localisés dans les quartiers. Ces immeubles sont en voie de résorption sous l'égide d'une société d'économie mixte comme la Siemp et la Semavip, ou d'un opérateur d'Opah tel que le Pacte de Paris et Urbanis.

L'observatoire mis en place contribuera à caractériser de manière précise et objective la situation de ces quartiers par rapport aux autres quartiers de la ville et à suivre leur évolution à partir d'un ensemble complet et structuré d'indicateurs urbains, sociaux et économiques. ■

Caries dentaires en classe de CP



Source: Ville de Paris, bilans bucco-dentaires, 2003

L'Apur est une association entre la Ville de Paris, l'État, la Région Ile-de-France, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et la Caisse d'Allocations Familiales de Paris, la Régie Autonome des Transports Parisiens, régie par la loi de 1901. Président du conseil d'administration: Jean-Pierre Caffet, adjoint au Maire de Paris chargé de l'urbanisme et de l'architecture.

Directeur de la publication: Jean-Baptiste Vaquin. Étude, rédaction et conception: Émilie Moreau, Bruno Bouvier avec le concours de la Direction de la Délégation à la Politique de la Ville et à l'Intégration.

Contact et vente: APUR/Communication/Service diffusion. 17, boulevard Morland 75004 Paris. Téléphone: 01 42 71 28 14. Prix: 2 €